

Anniversaire

Qualiprope fête dix ans de qualité

L 996 — 2006. L'Office de Qualification Professionnelle des Entreprises de Propreté et Services Associés, plus connu sous le vocable de **Qualiprope**, a fêté son dixième anniversaire le 31 mai dernier

À cette occasion, une conférence de presse a été tenue au Racing Club de France. Conférence qui fut animée par Alain Gandolfini, président de **Qualiprope**, Marc Pierrepont, secrétaire général, et Fabien Squinazi, membre du collège client, directeur du laboratoire d'Hygiène

de la Ville de Paris, vice-président de l'Association pour la prévention et l'étude de la contamination (Aspec) et membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Tous trois se sont prêtés au jeu des questions et réponses avec la quinzaine de journalistes réunis pour la circonstance. Un échange riche de réflexion, Alain Gandolfini précisant : *« Nous pouvons être confiants en l'avenir car nous sommes prêts à relever les défis et à accompagner le développement de la profession. »*



Les représentants des clients et les prestataires de services de propreté réunis au sein du comité de direction de Qualiprope. De gauche à droite : Stéphane Massat, Serge Massis (AITF), Gilles de Lavaquerrie, Robert Proix, Marc Pierrepont, Laurence Acerbo, Alain Gandolfini, Jacqueline Fauchery, Guy Chedeville.

D'ores et déjà **Qualiprope** récolte les fruits de cette communication dynamique. Pour s'en convaincre, il suffit de se connecter sur le site www.achatpublic.com et de lire l'article explicite rédigé par Jean-Marc Binot, journaliste, à l'issue de la conférence de presse.

Ce dernier a relevé les points clés des interventions de chacun, notamment celle de Fabien Squinazi qui a mis en exergue l'intérêt de la qualification et ses particularités par rapport à la certification. Il a rappelé les actions concertées avec les autres organis-

mes de qualification pour défendre les entreprises qualifiées, particulièrement auprès de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ), et pour obtenir que les textes reconnaissent officiellement la « plus value » de la qualification.

Au demeurant, le ministère des Finances est prêt à éclairer les acheteurs publics sur

les différents modes de valorisation des entreprises et éviter la confusion entre certification, normalisation et accréditation.

Un autre signe encourageant se trouve dans les résultats d'une enquête de l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie (OPQIBI) menée auprès de 7 000 maîtres d'ouvrage, acheteurs et prescripteurs.

De cette enquête, il ressort qu'une majorité d'acheteurs sont d'accord pour considérer la qualification d'entreprises comme un outil d'aide à la décision et comme un instrument de confiance dans la relation clients-prestataires.

Néanmoins, un chemin certain reste à parcourir pour convaincre les acheteurs de mieux exploiter les certificats de qualification. Même si apparaît satisfaisante la progression de la notoriété et de la visibilité des organismes de qualification telles qu'elles apparaissent dans cette enquête.

Ce sujet sera au centre des discussions lors de la prochaine réunion, en octobre prochain, des présidents des Organismes de Qualification d'Entreprises (OQE).

330 établissements, 1 800 certificats

Actuellement **Qualiprope** compte 330 établissements qualifiés, regroupant 60 000 salariés et représentant un milliard d'euros de chiffre d'affaires, en progression de 20 % par rapport à l'année précédente. Chaque entreprise pouvant prétendre à plusieurs certificats de qualification, ce sont 1 800 certificats **Qualiprope** qui sont actuellement validés.



Alain Gandolfini, président de Qualiprope.